

## Présentation d'une demande

Une demande d'aide financière doit être présentée en remplissant le formulaire à cet effet, que l'on peut obtenir à l'adresse suivante :

Secrétaire du Fonds pour le désarmement  
Direction du contrôle des armements et du désarmement  
Ministère des Affaires extérieures  
125, promenade Sussex  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0G2

10

Le formulaire de demande de contribution doit contenir le plus de détails possible. Pour qu'une demande soit étudiée, il est essentiel de donner tous les renseignements demandés, avec un budget indiquant les autres sources de financement et une ventilation de la façon dont seront utilisés les fonds demandés. Dans le cas des conférences, il faut également joindre le programme définitif et une liste des conférenciers qui ont confirmé leur présence.

Le Comité des subventions et contributions du Fonds pour le désarmement se réunit périodiquement pour étudier les

demandes de financement ; il est constitué de l'Ambassadeur au désarmement, du directeur général de la Direction générale de la sécurité internationale et du contrôle des armements, du directeur de la Direction du contrôle des armements et du désarmement et du secrétaire du Fonds pour le désarmement (ou de leurs remplaçants le cas échéant). Pour assurer l'utilisation la plus efficace possible des fonds accordés, le Comité évalue chaque demande en tenant compte des objectifs du gouvernement canadien et en se fondant sur sa perception de l'utilité du projet présenté dans la promotion d'une discussion pondérée sur les questions de désarmement et de contrôle des armements au Canada.

L'un des facteurs importants pour mesurer l'intérêt et l'appui publics suscités par une activité et déterminer le montant d'une contribution éventuelle à partir du Fonds pour le désarmement est la mesure dans laquelle on a obtenu un financement d'autres sources.

